



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

COTOREP

Question écrite n° 66171

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les conditions de fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP). Il lui indique qu'il est régulièrement saisi de réclamations en ce qui concerne la durée des délais d'instruction des dossiers instruits par cet organisme ou encore des difficultés à entrer en contact avec un interlocuteur. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre afin d'améliorer sensiblement le fonctionnement de cette structure à laquelle de nombreuses personnes souffrant d'un handicap plus ou moins grave ont régulièrement recours.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66171

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5412